

Procès-verbal de séance

Séance du 28 mars 2018

L'an deux mille dix-huit le vingt-huit mars à 19h00, le conseil municipal, convoqué le 20 mars 2018, s'est réuni en séance publique à la Mairie de Saint-Germain-sur-Rhône, sous la présidence d'Alain LAMBERT, Maire.

<p>PRESENTS : Alain LAMBERT, Daniel DUCLOSSON, Dominique REY, Philippe GUICHARD, Christine BLANCHET, Frédérique KHAMMAR, Isabelle KIT, Ghislaine LANOIR, Christian LECHEVREL, Frédéric MERLET</p> <p>EXCUSEE : Séverine PASSAQUAY (<i>pouvoir à A. Lambert</i>)</p> <p>ABSENTS :</p>	<p>Nombres de membres :</p> <p>En exercice : 11</p> <p>Présents : 10</p> <p>Votants : 11</p>
---	--

Frédérique Khammar est nommée secrétaire de séance

Approbation du procès-verbal de séance du 28 février 2018, à l'unanimité.

Délibérations n° 2018/03/10 et 2018/03/11

Finances. Budgets principal et annexe de l'eau - Comptes de gestion 2017

Budget principal		Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes	Excédent reporté	480.794,49€	345.316,44€	826.110,93€
	Réalisations	615.506,94€	865.307,78€	1.480.814,72€
	Total	1.096.301,43€	1.210.624,22€	2.306.925,65€
Dépenses	Déficit reporté			
	Réalisations	173.171,16€	528.426,33€	701.597,49€
	Total	173.171,16€	528.426,33€	701.597,49€
Résultat propre de l'exercice		442.335,78€	336.881,45€	779.217,23€
Résultat de clôture		923.130,27€	682.197,89€	1.605.328,16€

Unanimité

Budget annexe de l'eau		Investissement	Exploitation	Total
Recettes	Excédent reporté	50.793,59€	78.410,07€	129.203,66€
	Réalisations	7.815,86€	79.424,11€	87.239,97€
	Total	58.609,45€	157.834,18€	216.443,63€
Dépenses	Déficit reporté			
	Réalisations	11.043,02€	65.973,65€	77.016,67€
	Total	11.043,02€	65.973,65€	77.016,67€
Résultat propre de l'exercice		- 3.227,16€	13.450,46€	10.223,30€
Résultat de clôture		47.566,43€	91.860,53€	139.426,96€

Unanimité

BUDGET PRINCIPAL						
		Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice	Résultat reporté	Résultat de clôture
Réalizations	Section de fonctionnement	865.307,78€	528.426,33€	336.881,45€	345.316,44€	682.197,89€
	Section d'investissement	615.506,94€	173.171,16€	442.335,78€	480.794,49€	923.130,27€
	Budget total	1.480.814,72€	701.597,49€	779.217,23€	826.110,93€	1.605.328,16€
Restes à réaliser	Section de fonctionnement					
	Section d'investissement	0,00€	133.452,38€	- 133.452,38€		-133.452,38€
	Budget total	0,00€	133.452,38€	- 133.452,38€		-133.452,38€
Résultat cumulé (réalisations et restes à réaliser)		1.480.814,72€	835.049,87€	645.764,85€	826.110,93€	1.471.875,78€

Le résultat brut global de clôture 2017 du budget principal est donc de 1.605.328,16€.

Le résultat net global de clôture (*prenant en compte les restes à réaliser*) est donc de 1.471.875,78€.

Unanimité. Précision : Monsieur le Maire est absent au moment du vote

BUDGET ANNEXE DE L'EAU						
		Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice	Résultat reporté	Résultat de clôture
Réalizations	Section d'exploitation	79.424,11€	65.973,65€	13.450,46€	78.410,07€	91.860,53€
	Section d'investissement	7.815,86€	11.043,02€	- 3.227,16€	50.793,59€	47.566,43€
	Budget total	87.239,97€	77.016,67€	10.223,30€	129.203,66€	139.426,96€
Restes à réaliser	Section d'exploitation					
	Section d'investissement	0,00€	0,00€	0,00€		0,00€
	Budget total	0,00€	0,00€	0,00€		0,00€
Résultat cumulé (réalisations et restes à réaliser)		87.239,97€	77.016,67€	10.223,30€	129.203,66€	139.426,96€

Le résultat brut global de clôture 2016 du budget annexe de l'eau est de 139.426,96€.

Le résultat net global de clôture (*prenant en compte les restes à réaliser*) est de 139.426,96€.

Unanimité. Précision : Monsieur le Maire est absent au moment du vote

Délibération n° 2018/03/14

Finances. Budget principal – Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017

2017	Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice	Résultat reporté	Résultat de clôture
Réalizations : Section de fonctionnement	865.307,78€	528.426,33€	336.881,45€	345.316,44€	682.197,89€

Il est décidé de reporter 182.197,89€ en recettes de fonctionnement et d'affecter 500.000€ en réserves d'investissement sur l'exercice 2018.

Unanimité

Délibération n° 2018/03/15

Finances. Budget annexe de l'eau - Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2017

2017	Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice	Résultat reporté	Résultat de clôture
Réalisations : Section d'exploitation	79.424,11€	65.973,65€	13.450,46€	78.410,07€	91.860,53€

Il est décidé de reporter 91.860,53€ en recettes d'exploitation sur l'exercice 2018.

Unanimité

Délibération n° 2018/03/16

Finances. Budget principal – Budget primitif 2018

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	Montant	Chap.	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	214.350,00	002	Résultat reporté	182.197,89
012	Charges de personnel et frais assimilés	144.850,01	013	Atténuation de charges	3.000,00
014	Atténuation de produits	148.567,53	70	Produits des services....	35.268,94
65	Autres charges de gestion courante	242.547,00	73	Impôts et taxes	633.806,00
66	Charges financières	26.730,47	74	Dotations, subventions et participations	105.196,00
67	Charges exceptionnelles	10.755,00	75	Autres produits de gestion courante	31.331,17
022	Dépenses imprévues	60.000,00	76	Produits financiers	0,00
023	Virement à la section d'investissement	143.000,00	77	Produits exceptionnels	50,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	990.800€		Recettes de fonctionnement – Total	990.800€

INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	Montant	Chap.	Libellé	Montant
16	Remboursement d'emprunts	68.627,09	001	Solde d'exécution reporté	442.335,78
20	Immobilisations incorporelles	21.000,00	10	Dotations, fonds divers et réserves	99.290,08
21	Immobilisations corporelles	648.998,77	1068	Excédents fonctionnement capitalisés	500.000,00
23	Immobilisations en cours	450.000,00	13	Subventions d'investissement	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	16	Emprunts et dettes assimilées	4.000,00
041	Opérations patrimoniales	11.374,14	021	Virement de la section de fonctionnement	143.000,00
	Dépenses d'investissement – Total	1.200.000€		Recettes d'investissement – Total	1.200.000€

Unanimité

Délibération n° 2018/03/17

Finances. Budget annexe de l'eau – Budget primitif 2018

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	Montant	Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	100.277,89	002	Résultat reporté	91.860,53
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	013	Atténuation de charges	0,00
014	Atténuation de produits	0,00	70	Produits des services....	61.639,47
65	Autres charges de gestion courante	0,00	73	Impôts et taxes	0,00
66	Charges financières	295,27	74	Dotations, subventions et participations	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	75	Autres produits de gestion courante	0,00
68	Dotations aux amortissements	7.826,84	76	Produits financiers	0,00
022	Dépenses imprévues	7.500,00	77	Produits exceptionnels	0,00
023	Virement à la section d'investissement	37.600,00			
	Dépenses de fonctionnement – Total	153.500,00€		Recettes de fonctionnement – Total	153.500,00€

INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	Montant	Chapitre	Libellé	Montant
001	Solde d'exécution négatif reporté	0,00	001	Solde d'exécution positif reporté	47.566,43
13	Subventions d'investissement	0,00	10	Dotations, fonds divers et réserves	6,73
16	Remboursement d'emprunts	4.880,77	106	Affectation du résultat	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	13	Subventions d'investissement	0,00
21	Immobilisations corporelles	84.000,00	28	Amortissement des immobilisations	7.826,84
23	Immobilisations en cours	0,00	021	Virement de la section d'exploitation	37.600,00
020	Dépenses imprévues	4.119,23			
	Dépenses d'investissement – Total	93.000,00€		Recettes d'investissement – Total	93.000,00€

Unanimité

Délibération n° 2018/03/18

Fiscalité. Taux des quatre taxes directes locales pour l'année 2018

Maintien des taux 2017 pour l'année à venir.

	Bases prévisionnelles 2018	Taux 2017	Taux 2018	Produit correspondant
Taxe d'habitation	792.700	10,94%	10,94%	86.721
Taxe foncière (bâti)	1.415.000	7,58%	7,58%	107.257
Taxe foncière (non bâti)	11.700	52,38%	52,38%	6.128
CFE	1.473.000	20,02%	20,02%	294.895
				495.001

Unanimité

Délibération n° 2018/03/19

SCDECI. Signature d'une convention avec le GAEC des Charmassy pour la réserve incendie située sur son exploitation agricole

Par cette convention, le GAEC des Charmassy autorise le SDIS à pénétrer dans sa propriété et à pomper les quantités d'eau nécessaires en cas de sinistre sur le territoire communal.

1 abstention (D. Duclosson, membre du GAEC des Charmassy) – 10 voix pour

Subventions de fonctionnement allouées à des associations pour l'exercice 2018

Une enveloppe de 4.400€ a été inscrite au budget 2018. La commission «finances» a réparti cette somme entre les différentes associations qui avaient déposé leur demande d'aide financière dans les délais.

Unanimité

Projet SEMCODA. Validation

Ce point inscrit à l'ordre du jour est reporté en attente du chiffrage en cours de réalisation par SEMCODA. En effet, l'équilibre financier de cette opération s'avère difficile. Pour rappel, le projet initial faisait état d'un immeuble de 9 logements avec la MAM au rez-de-chaussée. Le nouveau projet prévoit 5 villas individuelles et un bâtiment indépendant pour la MAM.

Délibération n° 2018/03/19

Bâtiments communaux. Travaux de réhabilitation de l'ancien presbytère

Le conseil municipal valide le projet présenté (création de 3 logements) et autorise le Maire à lancer la procédure de consultation des entreprises. Le cabinet d'architecture ADP, de Frangy, assurera cette mission, moyennant une rémunération forfaitaire de 12,40% du montant des travaux. Un bureau d'ingénieur structure et un bureau de contrôle technique valideront le DCE. En complément, l'installation d'un système d'assainissement individuel sera engagée. De même, une assurance dommage ouvrage sera souscrite par la commune avant le démarrage de l'opération.

Le chiffrage global ainsi estimé, Monsieur le Maire sollicitera toutes les subventions pouvant être rattachées à ce projet.

Questions diverses et informations

- Restaurant communal. Madame Agnès GRA a été retenue pour reprendre le restaurant. Maître De Gruttola, Notaire à Frangy, prépare la rédaction d'un bail commercial. La signature devrait intervenir au plus vite. La mairie s'est engagée à mettre l'établissement aux normes d'accessibilité.
- Emplois d'été. Esteban Gallego et Marine Brantus effectueront chacun trois semaines en juillet et août.
- Projet de structure d'accueil de petite enfance. Les référentes de ce projet se rendront le 4 avril prochain à Annecy pour obtenir tous les éléments permettant de comparer MAM et micro-crèche.

Ordre du jour épuisé, séance levée à 21h15

Le Maire,
Alain LAMBERT

